

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2019

Présents : Tous les Conseillers sauf Madame Barbara LENGLET, procuration donnée à Madame Nicole LEMONNIER, Madame Laurence GAMBIER, Messieurs François LEFEBVRE, Jean-Paul PETIT et David GUILLEZ excusés.

Secrétaire : Monsieur Hervé NOWAK

Délibérations :

- **Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz.**

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à émettre un titre de recette envers GRDF d'un montant de 177.03 € selon la formule suivante : $(0.035 \times 1.222) + 100 \text{ €} \times 1.24$ 1.222 est la longueur du réseau en km.

- **Participation au voyage des enfants de 5^{ème} du collège**

Pour venir en aide aux familles dont les enfants de 5^{ème} du collège ont participé au séjour ski, le Conseil d'Administration décide de rembourser sous conditions et à la demande des familles, une partie des frais occasionnés par le voyage selon le quotient familial, comme suit :

QF Tranche 1 (0 à 429 €) : aide de 200 €
QF Tranche 2 (430 € à 583 €) : aide de 120 €
QF Tranche 3 (584 € à 818 €) : aide de 70 €

Les crédits sont inscrits au budget primitif l'article 6748.

Etudes de devis :

- **Fenêtres local technique**

Concernant le projet de travaux du local technique, Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'une demande a été faite, comme prévu auprès de FABRIPLAST et qu'une confirmation a été faite par téléphone.

Madame le Maire, demande à Monsieur FIRMIN de ne pas participer au vote et de sortir lors de la délibération.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise O.FIRMIN pour un montant de 7480 € HT.

- **Portes église :**

Après avoir entendu les explications de Mr FIRMIN, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir la Menuiserie VANDEPUTTE pour un montant de 5 402 € HT, pour la qualité du bois et de son aspect. La porte sera réalisée dans les mêmes dimensions que l'actuelle.

- **Projet sécurisation par l'entreprise EVIA :**

| | Montant HT | Frais d'étude | TOTAL |
|----------------------------|-----------------|----------------|--------------------|
| Entrée côté Ailly | 5 400 € | 227 € | 5 627 € |
| Carrefour rue du Cdt Magny | 46 858 € | 1 968 € | 48 826 € |
| TOTAL | 52 258 € | 2 195 € | 54 453.00 € |

Après avoir examiné les plans et devis, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir le projet carrefour rue du Cdt Magny car projet intéressant, mais ne retient pas celui de l'entrée côté Ailly.

• **Projet parking ferme Baillet par l'entreprise EVIA :**

| Achat terrain | Avec options | Sans options | Frais d'études | Enedis | Orange | TOTAL HT | |
|---------------|---|--------------|----------------|--------------------|---|--------------|--------------|
| | | | | | | AVEC OPTIONS | SANS OPTIONS |
| | . Mur de soutènement en béton armé haut. Hors sol entre 0.80m et 1.50m . Enduit de parrement ton ciment . chaperon 2 pentes ton gris largeur 30 cm . garde-corps sur muret de soutènement | | | Déplacement poteau | Raccordement télécom Souterrain (prix au minimum) | | |
| 11 000 € | 30 757 € | 12 122 € | 1 292 € | 8 458 € | 3 000 € | 54 507 € | 35 872 € |

Le Conseil Municipal n'a pas pris de décision et demande à recontacter l'entreprise EVIA afin de revoir ce projet en supprimant le muret.

Informations diverses :

• **Plan Communal de Sauvegarde**

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'une mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, qui avait été approuvé le 25 octobre 2016 par le Conseil Municipal, est nécessaire. Les modifications vont être effectuées prochainement.

• **Elections du nouveau Président de la CCALN**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'élection du nouveau Président de la CCALN, suite au décès de Mr Pierre BOULANGER, aura lieu le jeudi 27 juin 2019 à 18h30 à SOURDON.

• **Vente bois**

Madame le Maire donne lecture du mail reçu de Mr WANTE Conseiller forestier chez Nord Seine Forêt 2A Coopérative forestière, suite une rencontre qui a eu lieu en Mairie, en présence de Mr FIRMIN.

Le Conseil Municipal, décide de ne pas donner sa réponse pour le moment et demande à ce que Mr NOWAK et Mr FIRMIN se rendent sur place pour constater l'état des peupliers.

• **Travaux en cours salle polyvalente**

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que Monsieur DEMAIE réalise actuellement la pose du limiteur de son ainsi que les mécanismes sur chaque volets roulants dans la salle polyvalente.

• **Effectifs école maternelle rentrée**

29 élèves sont inscrits à l'école maternelle pour la rentrée scolaire.

• **Colis des aînés**

Une réunion est prévue le 10 juillet à 18h en mairie pour le choix du colis des aînés.

• **Fête du 13 et 14 juillet**

Le feu d'artifice se déroulera cette année à Cottenchy ; il sera monté pour la première fois par le fournisseur. Achat bonbons, lots pour tombola des dames.



Le Maire, M.C MAILLART